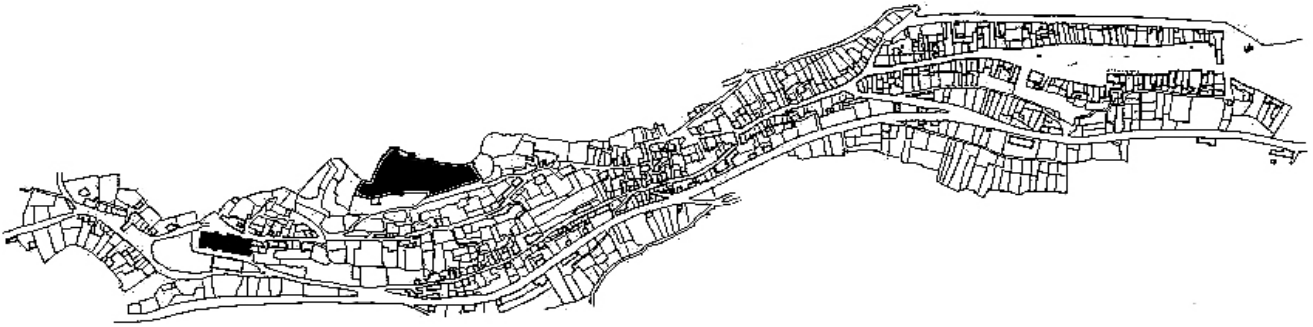


Appel à candidature 2016/2017

Projet de Territoire



Patrimoine, art & lien social

Projet porté par L'Atelier Blanc autour des six Bastides du Rouergue

Cet appel à projet est ouvert aux artistes plasticiens professionnels, désireux d'effectuer une résidence dans l'Ouest Aveyron. Le but étant de réaliser une œuvre pérenne dans l'espace public, avec la participation de la population locale. Réparti sur deux périodes, ce projet de territoire a pour objectif de créer du lien social à partir des singularités du patrimoine.

Ce projet est réalisé en partenariat avec AVEYRON CULTURE- Mission Départementale, l'Éducation Nationale et l'Association des Bastides du Rouergue. Il reçoit des subventions des municipalités de La Bastide L'Évêque, Najac, Rieupeyroux, Sauveterre de Rouergue, Villefranche de Rouergue et Villeneuve d'Aveyron, du Conseil Départemental de l'Aveyron et des fonds européens Leader. Il bénéficie également du mécénat privé.

Six Bastides pour six artistes en résidence

Ce projet met en scène six communes associées, que sont La Bastide L'Évêque, Najac, Rieupeyroux, Sauveterre de Rouergue, Villefranche de Rouergue et Villeneuve d'Aveyron. Chacune accueille un artiste en résidence et en simultanée, durant deux séjours d'un mois sur les périodes de novembre 2016 et avril 2017.

Cette initiative répond à une volonté de renforcer la cohésion et le lien social par le biais de la création artistique. Elle permet de favoriser la rencontre et la proximité entre les artistes et les habitants, dans une perception repensée du patrimoine existant pour aboutir à une création artistique contemporaine.

Parallèlement, des actions pédagogiques (6 heures/classe) seront mises en place, dans une classe de l'école primaire de la localité, pour sensibiliser les élèves à l'art contemporain et participer à la création plastique.

Chaque artiste devra présenter un projet inspiré par le patrimoine spécifique de la bastide. Réalisée avec l'aide de la population, lors du temps de résidence, l'œuvre résultante devra être une création in situ et pérenne, qui restera dans l'espace public et deviendra propriété de la Bastide sur laquelle elle a été conçue.

L'Atelier Blanc

L'Atelier Blanc, espace d'art contemporain à Villefranche de Rouergue, est une association créée en 2004 qui a pour objectif de promouvoir l'art contemporain auprès des publics et de soutenir la création artistique. Les expositions présentent des artistes de notoriété nationale et internationale. De nombreuses actions culturelles et de médiation sont menées tout au long de l'année - notamment auprès du jeune public - en plus des expositions et des résidences d'artistes. L'activité de l'Atelier Blanc s'inscrit dans un milieu rural et participe ainsi au dynamisme culturel, touristique et économique du territoire aveyronnais et régional. Depuis 2010, l'Atelier Blanc anime un second espace d'art, le Moulin des Arts à Saint Rémy. L'Atelier Blanc reçoit notamment le soutien de la DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Départemental de l'Aveyron et les municipalités de Saint-Rémy et de Villefranche de Rouergue.

Les Bastides du Rouergue

Situé à l'ouest de l'Aveyron, le Pays des Bastides s'inscrit dans un paysage composé de vastes plateaux et massifs forestiers, ainsi qu'une vallée et des gorges ceinturées par l'Aveyron. La forte croissance démographique et les désordres politiques qui caractérisent le début du XIII^{ème} siècle dans le Sud-ouest, la nécessité de regrouper une population éparse, de mettre en valeur les terres et d'organiser la vie économique, incitent les comtes de Toulouse Raymond VII et Alphonse de Poitiers, puis le roi de France et le roi d'Angleterre à développer une véritable politique d'aménagement du territoire. Ainsi naissent les Bastides, véritables villes nouvelles avant l'heure – ouvertes au commerce – développées par le pèlerinage vers Saint Jacques de Compostelle.

Le terme de Bastide, de l'occitan *Bastido*, définit la ville neuve du Moyen-âge. Sa construction suit un tracé rigoureux où les rues se coupent à angle droit. Tout est mesuré, structuré, codifié et disposé selon la volonté des hommes. Le plan d'urbanisme géométrique est organisé autour d'une place centrale bordée d'arcades. Au départ l'association et le territoire des Bastides comprenait les communes de Najac, Sauveterre de Rouergue, Villefranche de Rouergue et Villeneuve d'Aveyron, mais elles seront rejointes par La Bastide L'Évêque et Rieupeyroux. Les six communes couvrent un territoire de 1378 km² pour 46 556 habitants, avec une densité moyenne de population de 34 hab/km².

La Bastide-L'Évêque



Najac



Rieupeyroux



Sauveterre de Rouergue



Villefranche de Rouergue



Villeneuve d'Aveyron



Modalités de la résidence

Objectifs

- Créer lien et cohésion sociale
- Impliquer la population à la démarche de l'artiste
- Développer l'art contemporain sur le territoire rural

Durée

- **Deux mois**

Périodes

- **Une 1ère période d'un mois en novembre 2016**
Point de départ du projet de création, où l'artiste s'imprègne du territoire en rencontrant la population locale, ainsi que les élèves de chaque école communale de la bastide de résidence.
- **Une 2ème période d'un mois en avril 2017**
Réalisation du projet et restitution finale.

Déroulement de la Résidence

- **Projet participatif** introduit en amont par la médiatrice de l'Atelier Blanc avec la population locale qui aboutira à une œuvre dans l'espace public.
- **Action pédagogique** portée par AVEYRON CULTURE- Mission Départementale, avec interventions de l'artiste auprès d'une classe d'école primaire de chaque bastide.

Restitution

- **Journée de restitution en fin de résidence**
- **Parcours artistique et festif des Bastides du Rouergue** qui sera organisé sur la journée complète.
Les visiteurs auront la possibilité de découvrir le parcours en bus au départ de Villefranche de Rouergue en matinée, avec déjeuner convivial pris en commun à La Bastide L'Évêque.
Pour clôturer l'événement, de retour à Villefranche de Rouergue, un temps de rencontres privilégié avec les artistes se tiendra autour d'un buffet dînatoire.

Rémunération

- Chaque artiste recevra une bourse de 3000 € pour l'ensemble des deux mois de résidence (soit 1500€ / mois)
- A prévoir : 6 h d'interventions rémunérées en plus (50€/h) dans une classe d'une école primaire de chaque bastide
- Défraiement de 3 allers-retours, correspondant aux deux périodes de résidence et à la restitution
- Les indemnités kilométriques in situ, seront remboursées sur justificatifs à hauteur de 50 euros

Matériel

- Les artistes sont tenus d'apporter leurs outils, le matériel informatique et tout matériel nécessaire au bon déroulement de leur activité.

Logement

- Mise à disposition gratuite du logement en gîte et d'un espace de travail dans chaque bastide.

Calendrier

Dépôt des dossiers : dimanche 15 mai 2016

Sélection des 6 plasticiens : diffusée début juillet 2016

Première période de résidence : 5 novembre 2016 - 3 décembre 2016

Deuxième période de résidence : avril 2017

Restitution de résidence : dernier samedi de résidence

Dossier de candidature

Éléments constitutifs du dossier à envoyer en version numérique et papier

- Remplir et retourner la fiche de renseignements ci-dessous
- Une lettre de motivation
- Une présentation de l'artiste comportant un CV
- Un portfolio incluant travaux et texte explicatif de la démarche artistique

Conditions de participation

- Ouvert aux artistes plasticiens professionnels en possession d'un numéro Siret.
- Permis B et véhicule indispensables

Date limite de réception des dossiers : avant le 15 mai 2016

- Version numérique à l'adresse : atelier.blanc@wanadoo.fr
- Version papier à l'adresse postale : 5, rue Sainte Émilie de Rodat, 12200 Villefranche de Rouergue

Fiche de renseignements

Nom :

Prénom :

Nom d'artiste :

Date et lieu de naissance :

Adresse actuelle :

N° de Siret :

Tél. fixe :

Tél. portable :

Mail :

Site internet :